

Ecrit par le 25 mai 2026

# Nicolas Paget, maire de Courthézon, élu à l'unanimité président du Pays d'Orange en Provence



**Créée en 1993, cette communauté a eu successivement pour présidents Alain Milon, Alain Rochebonne, Jacques puis Yann Bompard. C'est désormais au tour du 1er magistrat de la ville de Courthézon, réélu avec plus de 82% des suffrages aux dernières municipales, le DVD Nicolas Paget de d'occuper la présidence de la CCPOP (Communauté de Communes du Pays d'Orange en Provence) ex-CCPRO, une union de 5 communes (Orange 29 707 habitants - Courthézon 6 426 habitants - Jonquières 5 210 habitants - Caderousse 2 493 habitants - Châteauneuf-du-Pape 2 050 habitants), soit en tout une population de 45 401 citoyens.**

Dès l'ouverture de la séance d'installation, ce mardi Espace Daudet, c'est la doyenne Marie-Thérèse Galmard qui a procédé à l'appel des 38 conseillers communautaires. Plébiscité avec 38 voix sur 38, le nouveau président s'est dit « Honoré et obligé par cette élection. J'ai la conviction que rien de durable ne se fait seul. Cette communauté, c'est un outil technique de proximité. Je privilégierai le dialogue, l'échange, l'écoute. C'est un lieu de solutions, d'innovations. Avec des axes forts, le territoire, l'environnement, la valorisation des déchets et l'eau. Mais aussi l'aménagement de l'espace, l'habitat, la mobilité, la revitalisation du coeur de ville, son attractivité, son art de vivre, son patrimoine. Nous sommes au carrefour de l'Europe, avec les autoroutes A7 & A9, le tourisme est un levier fondamental au milieu de nos vignobles de Châteauneuf-du-Pape. Nous avons les ressources, l'envie, l'énergie pour

Écrit par le 25 mai 2026

relever les défis et, sur ce territoire, je serai totalement engagé à vos côtés ».

Certains élus se sont étonnés de ne pas voir le maire de la ville-centre, Orange à la tête de l'agglomération. Mais depuis son élection, Jean-Dominique Artaud a souhaité se concentrer à 100% sur sa ville, être maire à plein temps et n'a donc pas brigué la présidence. Dans l'opposition, Xavier Marquot a demandé la parole au nom de la liste « Nous maintiendrons » emmenée par Jacques Bompard et dénoncé « Un hold up démocratique. C'est une injustice pour nos électeurs. Nous souhaitons donc que l'opposition soit représentée par le 5e siège de vice-président, ce qui serait plus équilibré pour la gouvernance démocratique de cette assemblée ». Même réaction de la DVC Carole Normani « Je partage cet avis, une 5e vice-présidence, respecterait davantage l'électorat orangeois ».

Se sont alors succédés les votes pour les vice-présidences du Pays d'Orange en Provence. La 1re a été enlevée par Jean-Dominique Artaud, qui sera donc le bras droit du maire de Courthézon. Puis c'est le maire de Jonquières, Sébastien Ornaville, successeur de Louis Biscarrat qui assistait discrètement aux votes, qui a été élu 2e vice-président. 3ème, le maire de Caderousse, Christophe Reynier-Duval, 4e, Claude Avril, réélu en mars pour un 3ème mandat à Châteauneuf-du-Pape.

Trois conseillers se sont présentés pour briguer la 5e vice-présidence. Xavier Marquot pour la Ligue du Sud, Carole Normani (DVC) et Marcelle Arsac, qui fait partie de la majorité. C'est elle qui a recueilli le plus de suffrage, 29, elle est la seule femme du Bureau de la Communauté de Communes.

Après avoir lu la Charte de l'Elu Local « Qui exerce son mandat avec impartialité, probité, dignité, intégrité en respectant les principes de liberté, égalité, fraternité et de laïcité », le nouveau président Nicolas Paget a procédé au vote sur le montant des indemnités des élus. 2 274,60€ mensuels pour le président, 1 016€ pour les 5 vice-présidents. Il s'est engagé à aller sur le terrain, à la rencontre de chaque membre du Conseil Communautaire, pour échanger y compris avec les opposants. « Il s'agit d'avoir une vision commune du territoire, équilibrée, du plus petit au plus grand, en travaillant tous ensemble dans l'intérêt général du Pays d'Orange en Provence ».

Andrée Brunetti

---

## **Bernard Lavilliers : « On the road again » à Orange pour une communion métissée et**

Ecrit par le 25 mai 2026

## symphonique



**Plein comme un oeuf le Théâtre Antique. Les 8 313 places étaient toutes occupées par un public grisonnant et soixante huitard qui assume. Et voyage sous le charme de la voix de velours de notre infatigable bourlingueur. A Bahia, Fortaleza, Recife, Copacabana, San Salvador, au Brésil, en Argentine, en Jamaïque, en Afrique du Sud.**

Dans le sillage de Léo Ferré, l'artiste anarcho-rebelle était accompagné par les musiciens de l'Orchestre National Avignon Provence. A la baguette, un Raphaëll Merlin qui connaît la musique de Lavilliers sur le bout des doigts, les influences piochées au fil de ses destinations sud-américaines et africaines. Salsa, reggae, rock, tango, bossa nova. Lui qui avec « Noir & Blanc » lutte contre l'Apartheid quand Mandella était en prison, lui qui a avec « Fensch Vallée » soutenu les sidérurgistes de Lorraine pendant le démantèlement des laminoirs et hauts-fourneaux de De Wendel-Sidélor dans les années 80. Il a recommencé en 2011 pour les ouvriers d'ArcelorMittal à Florange en 2011 avec « Les mains d'or ». Entre opprimés et dictateurs, il a toujours choisi son camp, celui de la lutte, au Brésil comme en France. Quand Malik Oussekinine avait été matraqué à mort en 1986, à l'époque d'un mouvement étudiant opposé au projet de loi Devaquet (qui imposait la sélection à l'entrée de l'université) quand le duo Pasqua-Pandraud régnait en maître sur la Place Beauvau.

Ecrit par le 25 mai 2026



Plein à craquer le Théâtre Antique d'Orange pour Bernard Lavilliers ©Andrée Brunetti / L'Echo du Mardi

Au pied du Mur d'Auguste, entre les cordes et cuivres de l'orchestre symphonique d'Avignon, ses musiciens complices (guitare, contrebasse, claviers et accordéon) tiennent leur place acoustique. Et le chanteur (79 ans en octobre prochain), dans son pantalon de cuir noir, esquisse même quelques pas chaloupés et aériens sur une bossa et sous les applaudissements décuplés d'un public conquis avant même d'avoir franchi les gradins de pierre.

Entre « le goût amer de coco et de citron vert », « les cicatrices et les tatouages », « l'odeur de Camel et de Gauloise mêlée », Lavilliers taille sa route, sublime « le crescendo du vague à l'âme » et on le suit aveuglément jusqu'au bout de la nuit.

« Je t'aime encore » hurle-t-il à la foule qui lui répond à l'unisson, debout, sous le charme du « Dernier des Mohicans ». Maintenant qu'elle n'a plus les Ferrat, Ferré, Nougaro, Bécaud, Brel et Brassens que sur 33 tours en vinyle.

Ecrit par le 25 mai 2026



Bernard Lavilliers avec Avec l'orchestre National Avignon Provence ©Andrée Brunetti / L'Echo du Mardi

## **'Histoire d'eau' entre la Communauté de Communes du Pays d'Orange en Provence et Suez**

Ecrit par le 25 mai 2026



**Un nouveau contrat de DSP (délégation de service public) a été signé pour 7 ans entre l'opérateur [Suez](#) et la [Communauté de Communes du Pays d'Orange en Provence \(CCPOP\)](#), entre Yann Bompard et la Directrice Région Sud Suez, [Laurence Perez](#).**

Ce contrat, qui concerne l'eau potable et l'assainissement et qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier dernier, concerne les communes de Caderousse, Courthézon, Jonquières et Orange, soit 20 000 abonnés et 45 000 habitants. Avec le changement climatique qui accroît la pression sur la ressource en eau (épisodes de sécheresse plus intenses et a contrario de pluies hivernales plus rares, mais indispensables pour recharger les nappes phréatiques), il est nécessaire d'avoir une gestion plus raisonnée et plus économe de ce bien précieux.

Du coup, ce contrat prévoit d'améliorer la performance des réseaux en eau potable et de limiter les fuites en renforçant la surveillance 24h sur 24. « Ainsi, 390 000 m<sup>3</sup> seront économisés, précise la directrice de Suez. Sera également réduite l'intrusion des eaux pluviales parasitées dans le système d'assainissement

Écrit par le 25 mai 2026

en scannant les canalisations en identifiant les zones de fragilité. »

De son côté, le président de la CCPOP, Yann Bompard se réjouit que « le prix du m<sup>3</sup> soit de 3,44€ pour les habitants de la Communauté de Communes, contre une moyenne nationale en France de 4,65€. » Il est vrai qu'on n'est pas égaux face aux tarifs qui concernent l'abonnement, la consommation, l'entretien et le coût de l'assainissement des eaux usées. Puisque, selon un rapport récent, le prix du m<sup>3</sup> en Vaucluse est de 4,09€, dans le Gard de 4,60€, dans les Bouches-du-Rhône de 3,52€ et dans les Alpes-de-Haute-Provence, 3,36€.

Les deux partenaires se sont félicités d'avoir « un service de l'eau fiable, performant et durable au bénéfice des habitants de l'ensemble du territoire. »